

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

**du 12 juin 2025 à 20h30
Gîte de la Courbe**

Présents :

Eric, Didier, Stéphane, Eveline, Chantal, Philippe, Nicole, Anne-Marie, Bertrand, Serge, Jacques, Alexandre, Alexandra, Isabelle, Maryse, Pascal

Représentés avec délégation de pouvoir :

Bruno et Michel.

Ouverture

La Présidente Isabelle Lambert ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Appel - Quorum

Sont présents : 16 membres à jour de cotisation et 2 membres ont transmis un pouvoir.
Avec 18 voix sur 25, le quorum est atteint, l'AG peut se dérouler. La majorité est à 10 voix.
Le procès-verbal de l'AG du 30 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

Votes

Cotisation trimestrielle : elle est portée à 120 € à la majorité à partir du 1^{er} juillet 2025.

Indexation sur l'inflation : à compter du 1er juillet 2026, la cotisation sera révisée selon l'index de l'inflation, vote à la majorité.

Clôture

A Sablé, le 12 juin 2025

Le Président 2024-2025
Isabelle Lambert



Le Secrétaire 2024-2025
Alexandra Vanhuysberghe

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
du 12 juin 2025 à 20h30 – Gîte de la Courbe à Souvigné**